

FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCEE DE LA PLAINE DE L'AIN

➤ **Activités avec entraînements et rencontres UNSS (inter-lycées) le mercredi après midi :**

NATATION le mercredi de 13h à 14h30 au centre nautique Laure Manaudou

ESCALADE le mercredi de 13h à 15h00 au gymnase de la Plaine de l'Ain

VOLLEY-BALL le mercredi de 13h à 15h00 au gymnase de la Plaine de l'Ain

+ compétitions et rencontres possibles sur d'autres activités (badminton, cross, trail...)

La mise en place d'autres activités est à étudier selon les demandes et les possibilités matérielles.

➤ **Fonctionnement entre 12h30 et 14h le lundi, mardi, jeudi et vendredi.**

Il s'agit d'un temps de pratique d'activités diverses (futsal, badminton, volley, escalade) établi selon un planning affiché (susceptible d'évolutions) :

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
badminton / volley escalade	futsal badminton / volley escalade	futsal	Badminton / Basket

*Inscriptions auprès des professeurs d'EPS avec la fiche d'inscription et une cotisation payable en chèque ou espèce de **25€** (mercredi + midi) ou **15€** (pour une pratique exclusive entre 12h30 et 14h hors mercredi)
Tee-shirt de l'AS inclus dans la cotisation*



ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCEE DE LA PLAINE DE L'AIN



AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), Madame, Monsieur (Nom Prénom).....

Autorise mon enfant (Nom Prénom) :né(e) le :

Classe : son n° de portable :

- à participer aux activités de l'Association Sportive de son établissement.

Activité souhaitée : ? Mercredi après midi ☐ 12h30-14h en jours de semaine ☐

- autorise le professeur ou l'accompagnateur à prendre, en cas d'accident, toute mesure dictée par l'urgence.

Tel en cas d'urgence:.....

Adresse mail d'un parent :.....

La prise de licence induit une assurance de base. Une assurance complémentaire permettant une meilleure prise en charge en cas de blessure peut être souscrite à la MAIF pour 11,85 €. Elle s'ajoute à la cotisation.

☐ Je refuse cette assurance complémentaire

☐ J'accepte cette assurance complémentaire

A LeSignature

Cotisation + tee-shirt de l'AS inclus (chèque : à l'ordre de l'A.S du lycée)

☐ **25 euros** pour l'année pour toutes les activités entre 12h30 et 14h, jours de semaine, et mercredi après midi

☐ **15 euros** uniquement pour les lundis, mardis, jeudis et vendredis pour les créneaux 12h30-14h00.

Certificat médical :

Celui-ci n'étant plus obligatoire pour la pratique en UNSS (tout élève étant par défaut apte à la pratique sportive scolaire), nous vous demandons de prévenir l'enseignant d'EPS responsable de l'activité en cas de dispense ou d'inaptitude